

# Zéro souci Libre passage

## Situation initiale

- Vous arrêtez votre activité lucrative pour une longue période
- Vous vous mettez à votre compte
- Vous percevez des versements de la prévoyance professionnelle suite à un divorce ou à la dissolution d'un partenariat enregistré

Si l'une des situations ci-dessus vous concerne, votre ancienne caisse de pensions vous demandera de lui indiquer où vous souhaitez que votre avoir de vieillesse épargné soit transféré. Attention: votre avoir de caisse de pensions reste dans le «circuit de la prévoyance», c'est-à-dire qu'il ne peut pas être versé sur votre compte privé, mais sera transféré à la caisse de pensions de votre futur employeur. Si vous n'avez temporairement pas de nouvel employeur ou que vous n'êtes plus affilié à une caisse de pensions, les fonds doivent être transférés à une institution de libre passage de votre choix, sur un compte du même nom.

## Vos possibilités

Les fondations de libre passage proposent différentes conditions (taux, frais, conseil). En Suisse, il en existe environ 50. Contrairement aux caisses de pensions, vous avez souvent la possibilité dans une fondation de libre passage d'investir votre argent dans des fonds de prévoyance en vue de réaliser des rendements supérieurs.

## Notre solution – investissement toujours optimal et bien diversifié

En tant que client, vous décidez de la manière dont vos avoirs de libre passage sont répartis entre les titres et le compte. Avec votre conseiller financier, vous définis-



sez en outre votre profil de placement. Le risque est réduit au minimum grâce à la répartition des montants investis. Dans le cadre de l'approche «Best Select», les prestataires des solutions de pla-

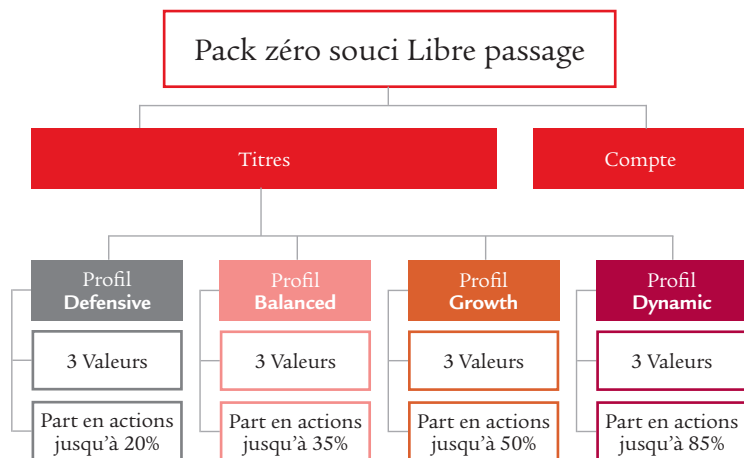
cement font l'objet d'un contrôle régulier, et sont remplacés au besoin. Cet échange est gratuit et n'occasionne aucune démarche pour le client.



## Prof. Dr. Thorsten Hens

Université de Zurich

«Avec mon expertise, je m'emploie à faire en sorte que le pack Zéro souci contienne toujours les meilleures solutions de placement disponibles sur le marché.»



## Avantages généraux de la prévoyance en titres

- Opportunités de rendements plus élevés grâce à des placements dans des titres.
- Rémunération intéressante sur le compte de libre passage (taux préférentiel par rapport au compte d'épargne).
- Versement en espèces rapide dans les cas prévus par la loi sur le libre passage.
- Mise en gage d'avoirs de libre passage possible pour le financement d'un logement en propriété à usage personnel.
- Ni impôt anticipé ni impôt sur la fortune ou sur le revenu jusqu'au versement.
- Moment du versement du capital de libre passage pouvant être librement choisi dans le cadre de la loi afin d'optimiser ses impôts.
- Taux d'imposition sur le revenu réduit lors du versement, imposition séparée du reste des revenus.

## Avantages exclusifs Zéro souci

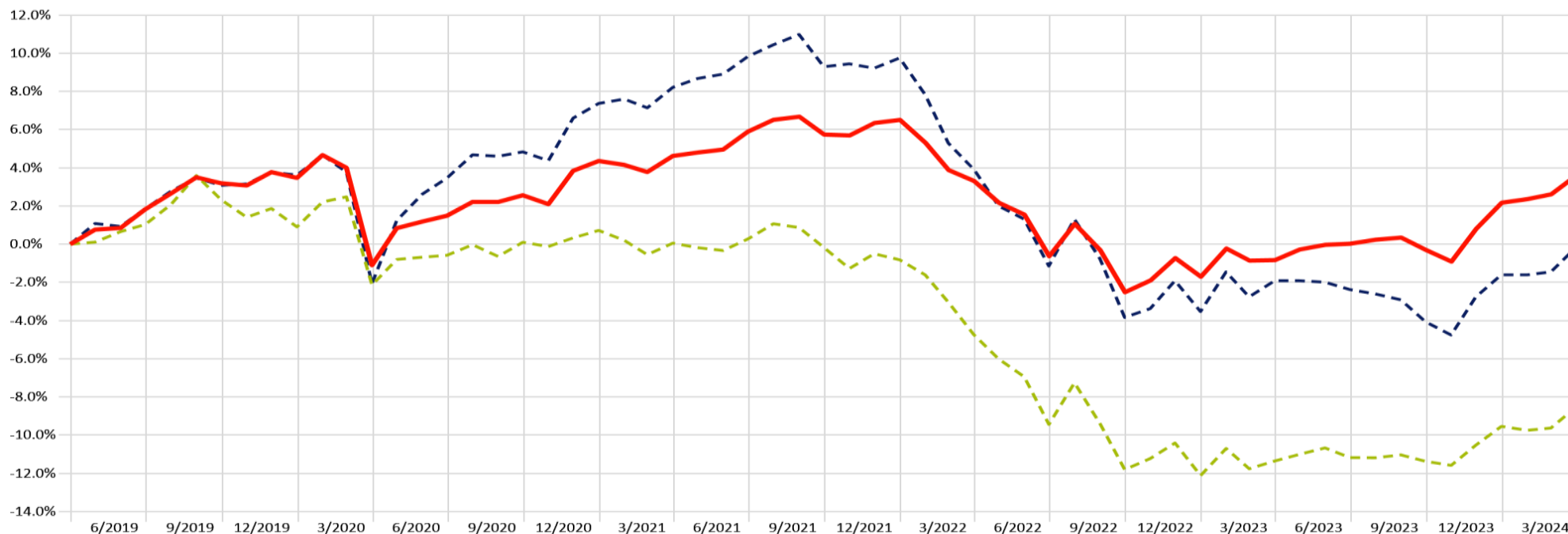
- Structure ouverte, avec des produits sélectionnés selon l'approche «Best Select».
- Sélection des meilleurs prestataires du marché et échange automatique sans effort ni frais pour le client.
- Répartition sur deux ou trois prestataires en vue de la diversification des risques.
- Recherche et surveillance régulières par des spécialistes externes indépendants.
- Suivi du pack Zéro souci Libre passage par un comité d'investissement dont fait partie l'expert indépendant Thorsten Hens de l'Université de Zurich.
- Passage flexible et gratuit d'un profil à un autre.
- Transparence constante et complète grâce à un accès e-banking personnel.
- Absence de rétrocessions garantie.
- Hotline Libre passage pour vos demandes: téléphone 0800 000 477  
e-mail [freizuegigkeit@swisslife-select.ch](mailto:freizuegigkeit@swisslife-select.ch)

# Comparatif de performance du pack Zéro souci Libre passage

Profil de placement Defensif (État: 31.03.2024)



## Performance in %



— SLS Sorglos FZ Defensive

3.61% - - - SAST BVG Ertrag A

-0.15% - - - Migros Bank (CH) Fds 0 B

-8.50%

	Performance			Volatilité	Ratio de Sharpe
	1 an	3 ans	dès le début*	3 ans	3 ans
<b>SL Select FZ Defensive</b>	<b>4.48%</b>	<b>-0.96%</b>	<b>16.58%</b>	<b>3.42%</b>	<b>-0.20</b>
<b>SAST BVG Ertrag</b>	<b>1.80%</b>	<b>-7.73%</b>	<b>9.88%</b>	<b>4.70%</b>	<b>-0.64</b>
<b>Migros Bank (CH) Fonds - 0</b>	<b>3.21%</b>	<b>-8.55%</b>		<b>4.14%</b>	<b>-0.80</b>

\*début: 13.05.2014

Source Morningstar; toutes les données en CHF

**Performance:** Évolution de la valeur d'un placement en pourcentage sur une période déterminée.

**Volatilité:** Marge de fluctuation de la valeur d'un placement en pourcentage. Plus cette marge est large, plus le placement est risqué.

**Ratio de Sharpe:** Chiffre clé permettant d'évaluer le résultat d'un placement par rapport à la marge de fluctuation. Plus ce chiffre est élevé, meilleure a été l'évolution de la valeur du placement.